



**Direction Générale des  
Services du Département**

Direction des Bâtiments, des Moyens  
Généraux et du Patrimoine

Service Patrimoine Immobilier

Affaire suivie par : Valérie Raymond  
Poste: 79 69

**2011-CG-2-3230**

**RAPPORT AU CONSEIL GENERAL**

Séance du vendredi 23 septembre 2011

**ACQUISITION D'UN APPARTEMENT SIS 19, RUE TOULOUSE LAUTREC  
À BOIS D'ARCY POUR LES BESOINS DU SERVICE DÉPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS OU DU PERSONNEL DÉPARTEMENTAL**

<b>Politique sectorielle</b> <b>Secteur d'intervention</b> <b>Programme</b>	<b>Moyens Généraux</b> <b>Patrimoine Départemental</b> <b>Bâtiments annexes – 2001P286E28 (AP)</b>	
	<i>AP</i>	<i>CP 2011</i>
Montant actualisé	45 000 000 €	3 319 500 €
Montant déjà engagé	4 791 562 €	327 527 €
Montant disponible	40 208 438 €	2 991 973 €
Montant réservé pour ce rapport	209 100 €	209 100 €

<b>Politique sectorielle</b> <b>Secteur d'intervention</b> <b>Programme</b>	<b>Moyen Généraux</b> <b>Patrimoine Départemental</b> <b>Bâtiments annexes – 2001P286E06 (EPF)</b>	
	<i>CP 2011</i>	
Montant actualisé	2 318 149 €	
Montant engagé	1 778 389 €	
Montant disponible	539 760 €	
Montant réservé pour ce rapport	7 000 €	

Dans le cadre du plan de relance voté par le Conseil général le 12 mars 2009, le Département s'est engagé à acquérir des logements pour répondre aux engagements sociaux pris par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) à l'égard des sapeurs pompiers, et reconstituer le contingent départemental de logements destinés aux agents du Conseil général.

20 appartements ont ainsi été acquis depuis 2009 (15 pour le SDIS et 4 pour le personnel départemental et 1 non encore affecté).

En 2011, un budget global de 3 000 000 d'euros a été alloué pour poursuivre ce programme, un appartement a été acquis pour 475 000 euros, le solde disponible est donc de 2 525 000 euros. A ce titre, je vous propose aujourd'hui l'acquisition d'un nouvel appartement dont voici le descriptif :

- un logement de type T4, d'une superficie de 74,80 m<sup>2</sup>, sis 19, rue Toulouse Lautrec à Bois-d'Arcy. Il est situé au quatrième étage d'un immeuble 4 étages. Ce logement faisait partie du parc social HLM transformé en accession sociale à la propriété, il est donc d'un standing modeste. En parfait état, il comprend une entrée, un séjour, une cuisine fermée, trois chambres, une salle de bains, un WC et une cave. Le mode de chauffage est collectif, 2/3 au sol et 1/3 au plafond. L'eau chaude et froide est comprise dans les charges collectives avec compteur divisionnaire.

Le prix négocié est de 205 000 euros et les frais d'agence négociés de 7 000 euros. Une offre d'achat a été signée le 23 mai 2011, sous réserve de l'avis des domaines et de la validation de cette acquisition par la présente Assemblée.

Les services fiscaux consultés, ont estimé le bien à 205 000 euros (avis du 1er juillet 2011).

Les frais de notaire concernant cette acquisition sont estimés à 2 % du prix de vente soit 4 100 € et seront réglés par le Département après inscription auprès du Conservateur des Hypothèques.

Si cette proposition recueille votre accord, je vous invite à adopter la délibération suivante.